

# Parasol<sup>®</sup> MD

## Flowable Fungicide

GROUP

M1

FUNGICIDE

### AGRICULTURAL

SUSPENSION

#### CONTAINS COPPER HYDROXIDE

For use in beans, cucumbers, peppers, potatoes and tomatoes.

#### GUARANTEE:

Elemental copper, present as copper hydroxide ... 24.4%

**READ THE LABEL BEFORE USING  
KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN**

REGISTRATION NO. 25901  
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

Nufarm Agriculture Inc., 5507 1<sup>st</sup> Street SE, Calgary, Alberta T2H 1H9 1-800-868-5444

24 Hour Emergency Response Number / Numéro d'urgence 24 heures par jour 1-800-424-9300

## Net Contents / Contenu Net: 10 Litres



CAUTION  
ATTENTION



POISON  
POISON

**WARNING: EYE IRRITANT  
AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX**

## Fongicide en Suspension Concentrée

GROUPE

M1

FONGICIDE

### AGRICOLE

SUSPENSION

#### CONTIENT HYDROXYDE DE CUIVRE

Pour les haricots, les concombres, les poivrons, les pommes de terre et les tomates.

#### GARANTIE:

Cuivre élémentaire, sous forme d'hydroxyde de cuivre ... 24,4%

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA POTRÉE DES ENFANTS**

N° D'HOMOLOGATION 25901  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

## GENERAL INSTRUCTIONS:

Use Parasol Flowable Fungicide at 0.8 to 3.2 litres/ha as noted. Parasol Flowable Fungicide is adaptable to spraying from all types of spray equipment. It can be used in high or low volume spray. No additional surfactants are needed. The following specific instructions are based on general applications. However, the recommendations of the Provincial Ministry of Agriculture should be closely followed as to timing, frequency and number of sprays per season.

## RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS:

For resistance management, please note that Parasol Flowable Fungicide contains a Group M1 fungicide/bactericide. Any fungal population may contain individuals naturally resistant to Parasol Flowable Fungicide and other Group M1 fungicides/bactericides. A gradual or total loss of pest control may occur over time if these fungicides/bactericides are used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

## To delay fungicide/bactericide resistance:

- Where possible, rotate the use of Parasol Flowable Fungicide or other Group M1 fungicides/bactericides with different groups that control the same pathogens.
- Use tank mixtures with fungicide/bactericides from a different group when such use is permitted.
- Fungicide/bactericide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to pesticide use and crop rotation and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated fungal/bacterial populations for resistance development.
- If disease continues to progress after treatment with this product, do not increase the use rate. Discontinue use of this product, and switch to another fungicide with a different target site of action, if available.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for specific crops and pathogens.
- For further information and to report suspected resistance, contact Nufarm Agriculture Inc. at 1-800-868-5444 or at [www.nufarm.ca](http://www.nufarm.ca).

## DIRECTIONS FOR USE:

**DO NOT APPLY BY AIR:** When environmental conditions favour disease development, or severe disease pressures exist, apply the higher product rate indicated below.

**BEANS, Bacterial Blight, Halo (*Pseudomonas syringae* pv. *phaseolicola*), Bacterial Blight, Common, (*Xanthomonas campestris* pv. *phaseoli*):** For protective sprays, apply first application when plants are 15 cm high. Apply on 7 to 14 day schedule depending on local conditions. Use 2.3 to 3.12 litres/ha depending on disease severity. Do not apply within 1 day of harvest.

**CUCUMBERS, Angular Leaf Spot (*Pseudomonas syringae* pv. *lachrymans*):** Apply weekly once the plants begin to vine. Use 2.3 to 3.12 litres/ha. Do not apply within 1 day of harvest.

**PEPPERS, Bacterial Spot (*Xanthomonas campestris* pv. *vesicatoria* and *X. vesicatoria*):** When disease threatens, apply 2.3 to 3.12 litres/ha at 7 to 14 day intervals depending on disease severity. Do not apply within 1 day of harvest.

**POTATOES, Early Blight (*Alternaria solani*), Late Blight (*Phytophthora infestans*):** Apply at 7 to 10 day intervals starting when plants are 15 cm high until harvest. Use Parasol Flowable Fungicide at 0.8 to 1.8 litres/ha, depending on density of foliage, combined with 1.75 to 2.25 kg of Manzobex (80% active) product per ha. Parasol Flowable Fungicide at 2.4 litres/ha may be applied at vinekill with a desiccant or alone after vinekill, prior to harvest. This late treatment may reduce infection of tubers by the late blight fungus during harvesting. Do not apply within 1 day of harvest.

**TOMATOES, Bacterial Spot (*Xanthomonas campestris* pv. *vesicatoria*), Bacterial Speck (*Pseudomonas syringae* pv. *tomato*), Bacterial Canker (*Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis*), Septoria Leaf Spot (*Septoria lycopersici*), Early Blight (*Alternaria solani*), Late Blight (*Phytophthora infestans*):** When disease threatens, apply 2.3 litres/ha at 7 to 10 day intervals, more frequently when disease is severe. Parasol Flowable Fungicide should be combined with 1.75 to 2.25 kg/ha mancozeb (80% active compound). Do not apply within 1 day of harvest.

## PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. HARMFUL IF INHALED - AVOID BREATHING DUSTS OR SPRAY MISTS CAUSES EYE IRRITATION - DO NOT GET IN EYES. Harmful if swallowed. Avoid contact with skin and eyes. Wash thoroughly after handling and before eating, drinking or smoking. Wash contaminated clothing with soap and hot water before reuse. Avoid breathing dust or spray mist. Do not contaminate food or feed. Do not contaminate any body of water. Wear chemical resistant gloves during mixing, loading, clean up and repair activities. Wear goggles when handling concentrate. If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's web site at [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## FIRST AID:

**If in eyes:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**If swallowed:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**If on skin or clothing:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**If inhaled:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

## TOXICOLOGICAL INFORMATION:

Probable mucosal damage may contraindicate use of gastric lavage. Treat symptomatically

## EMERGENCY TELEPHONE NUMBERS:

For spills or transportation accidents, Chemtrec, 1-800-424-9300.

For health or environmental emergencies, Proscar, 1-877-325-1840.

For product and use information, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

## STORAGE:

Store unused product in original container only in a cool, dry, well-ventilated area, out of reach of children and animals. If container or bag is damaged, place the container or bag in a plastic bag. Shovel any spills into plastic bags and seal with tape.

## DISPOSAL:

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple-or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.

2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

## NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the PEST CONTROL PRODUCTS ACT to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk in persons or property that arises from any such use of this product.

07-2738

A-November 21, 2008

## INSTRUCTIONS GÉNÉRALES :

Utiliser de 0.8 à 3.2 litres/ha de Parasol Fongicide en Suspension Concentrée suivant les indications. Parasol Fongicide en Suspension Concentrée peut être pulvérisé à l'aide de tous les types d'équipement de pulvérisation. Le volume de produit pulvérisé peut être soit élevé soit faible. Aucun agent tensio-actif nécessaire. Les instructions spécifiques qui suivent se basent sur des applications générales. Cependant, les recommandations du Ministère Provincial d'Agriculture devront être soigneusement suivies d'après le calendrier d'application, la fréquence et le nombre de pulvérisations par saison.

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Gestion de la résistance, Parasol Fongicide en Suspension Concentrée, fongicide ou bactéricide du groupe M1. Toute population fongique ou bactérienne peut renfermer des individus naturellement résistants au Parasol Fongicide en Suspension Concentrée et à d'autres fongicides ou bactéricides du groupe M1. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides ou bactéricides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

## Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides ou aux bactéricides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Parasol Fongicide en Suspension Concentrée ou les fongicides ou bactéricides du même groupe M1 avec des fongicides ou bactéricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides ou bactéricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides ou bactéricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relèves d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques ou bactériennes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ou bactéricide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des conseils précisés ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Nufarm Agriculture Inc. at 1-800-868-5444 ou à [www.nufarm.ca](http://www.nufarm.ca).

## MODE D'EMPLOI :

**NE PAS APPLIQUER PAR AVION.** Lorsque les conditions climatiques favorisent le développement des maladies, ou en présence de pressions sévères, appliquer la dose élevée du produit indiqué plus bas.

**HARICOTS, brûlure bactérienne, arôlée (*Pseudomonas syringae* pv. *phaseolicola*), brûlure bactérienne, commune (*Xanthomonas campestris* pv. *phaseoli*):** À litre préventif, traiter d'abord lorsque les plantes ont 15 cm de haut et ensuite tous les 7 à 14 jours, selon les conditions locales. Utiliser 2,3 à 3,12 litres/ha, selon la gravité de la maladie. Ne pas traiter moins de 1 jour avant la récolte.

**POUR LE PASTIS, brûlure bactérienne, commune (*Pseudomonas syringae* pv. *lachrymans*):** Traiter chaque semaine, dès que les sarments commencent à pousser. Utiliser 2,3 à 3,12 litres/ha, selon la gravité de la maladie. Ne pas traiter moins de 1 jour avant la récolte.

**POIVRONS, tache bactérienne (*Xanthomonas campestris* pv. *vesicatoria* and *X. vesicatoria*):** Dès que la maladie menace, appliquer 2,3 à 3,12 litres/ha, tous les 7 à 14 jours, selon la gravité de la maladie. Ne pas traiter moins de 1 jour avant la récolte.

**POMMES DE TERRE, brûlure alternarienne, (*Alternaria solani*), mildiou (*Phytophthora infestans*):** Utiliser en respectant un intervalle de 7 à 10 jours, dès que les plantes ont atteint 15 cm de hauteur et jusqu'au moment de la récolte. Utiliser de 0,8 à 1,80 litres/ha de Parasol Fongicide en Suspension Concentrée selon la densité du matériel, combiné avec 1,75-2,25 kg de Manzobex (80% active) par ha. Une dose de 2,40 litres/ha de Parasol Fongicide en Suspension Concentrée peut être utilisée lors du défanage avec un déshydratant ou tout seul après le défanage, avant la récolte. Ce traitement tardif peut permettre de réduire l'infection des tubercules par le champignon responsable du mildiou, pendant la récolte. Ne pas utiliser le jour précédant la récolte.

**TOMATES, tache bactérienne (*Xanthomonas campestris* pv. *vesicatoria*), mouchelette bactérienne (*Pseudomonas syringae* pv. *tomato*), chancre bactérien (*Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis*), tache septorienne (*Septoria lycopersici*), brûlure alternarienne (*Alternaria solani*), mildiou (*Phytophthora infestans*):** Dès que la maladie menace, appliquer 2,3 litres/ha, tous les 7 à 10 jours ou plus souvent si la maladie est grave. Il est conseillé d'y associer du mancozeb ou du mancozeb (80 % de matière active) à la dose de 1,75 à 2,25 kg/ha. Ne pas traiter moins de 1 jour avant la récolte.

## PRECAUTIONS:

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NOCIF SI INHALÉ - ÉVITER DE RESPIRER LES POUSSIÈRES OU LE BROUILLARD DE PULVÉRISATIONS. IRRITÉ LES YEUX - ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX.** Nocif si avalé. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Laver soigneusement après manipulation et avant de manger, boire ou fumer. Laver les vêtements contaminés avec du savon et de l'eau chaude avant de les réutiliser. Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas contaminer les aliments ou la nourriture des animaux. Ne pas contaminer les édundes d'eau. Porter des gants résistants aux produits chimiques pendant la préparation, le mélange, le chargement, le nettoyage et la réparation. Porter des lunettes de protection pendant la manipulation du concentré. Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet du CropLife Canada, [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## PREMIERS SOINS :

**En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.

**Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.**

**En cas d'ingestion,** appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu l'avis de conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation,** déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou pendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Un lavage gastrique peut être contre-indiqué en raison des dommages possibles aux muqueuses. Traiter symptomatiquement.

## NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Proscar, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

## ENTREPOSAGE :

Entreposer le produit inutilisé dans son récipient d'origine seulement, dans un endroit sec et frais, bien ventilé et hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Si le récipient ou le sac est endommagé, placez-le dans un sac en plastique. Ramassez avec une pelle tout déversement, le mettre dans un sac en plastique et scellez le sac avec un ruban adhésif.

## ÉLIMINATION :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

Si l'existence pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se débarrasser, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

07-2738

A-21 novembre, 2008